



Pascal Ory

Le local, moins les murs

Cet ouvrage est né d'une rencontre, et d'une conviction partagée. La rencontre, en 2017, se fit entre l'auteur de ces lignes – né et grandi en Haute-Bretagne, d'une famille maternelle du pays de Vitré – et un jeune chercheur du nom de Léandre Mandard – né et grandi de même, d'une famille originaire des environs de Rennes et du Morbihan gallo –. Elle s'étendit rapidement à tout un groupe de chercheurs, d'éducateurs et de conservateurs de musée, tous et toutes intéressés, à plusieurs titres, par le destin de ce territoire dénommé en langue gallèse (graphie ABCD) *Haote-Bertaigne* et en langue bretonne unifiée *Breizh Uhel*. La rencontre reçut le soutien d'une maison d'édition dont nul ne contestera qu'elle est une des fiertés du territoire en question – les Presses universitaires de Rennes –, et du réseau de compétences réunies autour de l'Institut de la langue gallèse (en gallo : *Institut du Galo*), créé lui-même en 2016 : les historiens futurs prendront en considération cette cristallisation de dates.



aut-il se lancer dans une danse
eux, lors de la petite pause de
liminatoire du chant de la Bogue
r?», Yvon Boëlle (né en 1951),
saint-Abraham, photographie, 1977.

isée de Bretagne, licence CC-BY-NC



Deux Bretagnes, dont une Haute

La conviction, quant à elle, était simple, et elle n'a varié depuis le début de l'entreprise jusqu'au moment où vous lisez ces lignes : la Bretagne est une figure politique, incessamment retravaillée au long du millénaire et demi qui s'est étendu du débarquement des émigrés venus de l'île de ce nom jusqu'à l'instauration, entre 1955 et 1972, d'une région homonyme. Son nom a été apposé à des autorités successives – royaume, duché, comté, province, région –, déterminant elles-mêmes des espaces variés dont le seul point commun est d'être délimité à l'ouest par la mer. La notion de « Bretagne historique », stabilisée au xx^e siècle, renvoie paradoxalement à la fin du royaume breton et à l'intégration de ladite Bretagne au royaume des Francs, en train de devenir royaume de France. Le nadir de cette identité politique bretonne est atteint sous la Révolution française, qui ne veut connaître que les « départements » (étymologiquement : division administrative) d'un même état national. Le resurgissement d'une entité administrative de ce nom sous le régime de Vichy n'est pas – contrairement à une idée reçue – l'effet d'une renaissance culturelle : la dictature traditionaliste de 1941, tout comme la démocratie libérale de 1955, raisonnent en termes de rationalité politique et non sous la pression du régionalisme et du nationalisme bretons – ce qui, au reste, explique que le territoire re-délimité à cette occasion ne comprenne plus le pays nantais : le rationnel l'a emporté sur l'émotionnel. Mais cette in-certitude territoriale – que la réforme régionale de 2015 a contribué à enraciner un peu plus comme certitude du xxi^e siècle (celle des « Pays de Loire ») – permet de mieux comprendre le moteur de la vraie hétérogénéité bretonne, qui, pour le coup, est, lui, d'essence culturelle et ne remonte à rien moins que mille années en arrière par rapport à notre époque, autrement dit à l'échec d'une indépendance bretonne, écrasée dans un premier temps par le désordre viking, dans un second temps par la reconstruction d'une Bretagne sous égide franque.

Il existe, assurément, plusieurs typologies de cette hétérogénéité, généralement binaires. On pourra ainsi distinguer, pour les besoins d'une cause ou d'une autre, une Bretagne des côtes et une Bretagne de l'intérieur – pour lesquelles la mythologie bretonniste du xix^e siècle a inventé le face-à-face Armor/Argoat –, ou encore une Bretagne Nord et une Bretagne Sud (une université porte depuis 1995 cette dernière dénomination). Mais la distinction la plus pertinente et la plus utilisée est celle qui est faite à partir d'une distinction est-ouest. Encore faut-il ajouter qu'elle ne s'est jamais stabilisée sur un face-à-face entre une « Bretagne occidentale » – vocable adopté par l'université de Brest en 1971 – et une « Bretagne orientale » qui, pour tout dire, n'existe pas puisque la société n'en a pas l'usage. L'usage qui s'est imposé au xx^e siècle, ce sera celui de la dualité Basse-Bretagne/Haute-Bretagne, en français comme en breton (*Breizh Izel/Breizh Uhel*).

À ce stade il importe de ne pas se méprendre sur le ressort de cette dualité. Face à la terminologie départementale de 1790, issue du Siècle des Lumières, d'essence géographique, donc rationaliste (« Ille-et-Vilaine », « Bouches-du-Rhône »), la terminologie de l'Ancien régime apparaît comme d'essence politique : le haut et le bas sont ici déterminés par une plus ou moins grande



4

Portrait de jeunes femmes en costume du pays de Rennes, Raphaël Binet (1880-1961), photographie, vers 1942.

Musée de Bretagne, licence CC-BY-NC

Membres du « Groupe gallo-breton » de Rennes, créé en 1937 autour de Simone Morand (deuxième en partant de la droite, devant elle Jeanne Danjou).

proximité au lieu du pouvoir central, identifié à la région parisienne (« Haute-Normandie » / « Basse-Normandie ») ou par une plus ou moins grande proximité juridique (la « Basse-Auvergne » distingue les pays de droit coutumier de la « Haute-Auvergne », réunissant les pays de droit écrit), ce qui revient au même. La différence de hauteur ne peut donc être connotée en fonction d'une humiliante échelle d'honneur (1790 a inventé une « Loire-inférieure » autour de la ville bretonne la plus peuplée, comme elle a inventé une « Seine-inférieure » autour de Rouen, et comme on a toujours aujourd'hui un « Bas-Rhin » autour de Strasbourg). Ce qui est certain c'est que si d'aventure la Bretagne de l'ouest cessait de s'auto-dénommer Basse-Bretagne, la Haute-Bretagne ne changerait vraisemblablement pas de nom, pas plus que ne l'a fait la Haute-Loire ou que ne le feront jamais les Hauts-de-Seine.

Une double disqualification

Comme on le comprendra en lisant les chapitres qui vont suivre, le critère de cette distinction n'est ni administratif, ni religieux mais linguistique. La toponymie témoigne encore aujourd'hui d'une extension de la colonisation bretonne jusqu'en des terres appartenant à la Normandie ou aux Pays de Loire mais ces pointes avancées d'une extension politique par droit de

conquête, correspondant au temps de l'éphémère royaume breton (seconde moitié du IX^e siècle) témoignent surtout, sur la durée, du recul précoce de ces implantations, noyées dans une société ayant définitivement adopté une colonisation plus longue et plus profonde, celle des Romains, vieille de près de mille ans quand les Bretons s'y installent. La distinction linguistique des temps modernes est un état de fait qui ne peut intéresser que les administrations modernes. La première d'entre elles, la chancellerie pontificale – qui parle latin – identifie ainsi dès le XIII^e siècle une Bretagne de langue romane (*Britannia gallicana*) d'une Bretagne de langue celtique (*Britannia britanizans*). La modernité nationale est de même à l'origine de la première enquête de terrain, sous Napoléon I^{er} (1806). Mais la même génération qui, en Europe, invente politiquement la souveraineté populaire (Révolution) est celle qui invente culturellement l'identité populaire (Romantisme). L'assimilation, sur modèle allemand, de l'identité nationale à la langue va dès lors surinvestir – jusqu'au XXI^e siècle compris – les travaux des linguistes.

De ces travaux, orientés de part et d'autre, ressortira la double image d'une « frontière linguistique » entre parlers bretons et parlers romans – le pluriel ici s'impose, jusqu'à l'élaboration, douloureuse des deux côtés, d'une langue « bretonne » et d'une langue « gallèse », uniformisée, par des érudits doublés de militants des deux causes – et de son recul continu vers l'ouest, depuis une ligne 900 reconstituée allant de l'évêché de Dol aux marais de la Brière à une ligne 1900 vérifiée allant approximativement du Goëlo à la presqu'île de Rhuys. On voit que le glissement géographique n'est pas considérable. Tout étant, sur ce plan, joué depuis la mort de l'éphémère royaume, le « recul » du breton est très relatif : il se trouve simplement que les terres perdues par lui n'avaient été – par droit de conquête – celtisées que depuis peu, donc superficiellement, ou étaient demeurées bilingues.

Apprendre que la moitié géographique de ce qui s'est appelé la « Bretagne » n'a, de fait, jamais été exclusivement peuplée par des locuteurs du « breton » suscite encore aujourd'hui la surprise chez celles et ceux qui, étrangers à la région, assimilent les deux notions. La réalité sur le terrain est politique (la Bretagne ducale puis royale est gouvernée en latin puis en français, jamais en breton) et sociale (le latin puis le français définissent les élites, jamais le gallo). La convergence moderne soumet les Haut-Bretons et la langue gallèse à une double disqualification : soit, du côté des élites françaises, urbaines et bourgeoises, ils continuent, comme c'est le cas depuis un demi-millénaire, à être considérés avec condescendance, lestés qu'ils sont par leur culture rurale et leur langue ravalée au rang de « patois », soit, sous le regard des folkloristes et des folklorisants, ils ont désormais à souffrir de la comparaison avec les Bas-Bretons. Bref, on les celtise ou on les méprise. D'un côté on fabrique à Fougères des armoires et des lits à la bas-bretonne, on reconstruit un clocher du Pays pourpré en clocher-pignon de style cornouaillais, de l'autre la représentation du rural haut-breton – sous le regard conjoint des élites identitaires bas-bretonnes et des élites sociales haut-bretonnes – en fait un non-Breton, puisqu'il ne parle pas celtique, privé d'identité culturelle, puisqu'il ne milite pas pour elle.



5

Écomusée de la Bintinais, Alain Amet, Rennes, photographie, 2014.

Musée de Bretagne, licence CC-BY-SA

Au premier plan l'écomusée, ouvert en 1987 dans une ancienne ferme du pays de Rennes. En arrière-plan les immeubles du quartier du Blosne, deuxième grande ZUP (zone à urbaniser en priorité) de l'histoire de Rennes, édifiés à partir de la fin des années 1960.

Naissance d'une culture haut-bretonne

Mais l'eau a continué de couler sous les ponts de la Loire, de la Rance et de la Vilaine, avec un activisme linguistique et artistique inspiré, explicitement ou non, par l'activisme des bretonnants. Un patrimoine en « orature » (formulation ancienne mais oubliée, reprise en études gallèses par Jean-Pierre Mathias) a commencé à être collecté sur ce terrain, avec un demi-siècle de décalage sur le modèle Villemarqué-Luzel (Adolphe Orain, Paul Sébillot, Georges Dottin), suscitant au xx^e siècle un mouvement littéraire et théâtral en langue gallèse et, au-delà, toute une festivalité. Celle-ci hérite de deux modèles extérieurs : le mouvement breton-

niste, en effet, à partir de l'Entre-deux-guerres et plus encore après la Seconde de ces guerres, où il se reconstitue culturellement après sa catastrophe politique – mais aussi le mouvement « folk », à partir des années 1970.

L'itinéraire suivi par ce qui s'est appelé à partir de 1975 le Musée de Bretagne illustre l'enrichissement de la part de cet activisme vouée au patrimoine matériel, au travers de l'étape « arts et traditions populaires », avec l'ouverture en 1960 des salles scénographiées par Georges-Henri Rivière, puis de l'étape « écomusée » avec celle, en 1987, de celui de La Bintinais, Jean-Yves Veillard, en 1975 puis (aux Champs Libres) en 2006 donnant à ce projet muséal un sens explicitement politique.

Le rapport de l'histoire de cette institution à la valorisation de la culture haut-bretonne se mesure tout particulièrement dans deux initiatives structurantes, auxquelles s'attachent, justement, ces deux noms. L'installation du Musée de Bretagne à Rennes est issue d'une démarche de Rivière (« GHR ») au lendemain même de la Seconde guerre mondiale, donc de Vichy, alors que toute idée de région bretonne est plus que jamais indicible et que Rennes n'est donc qu'un chef-lieu de département. L'installation de l'écomusée dans une (grande) ferme du pays de Rennes est issue d'une démarche de Jean-Yves Veillard. La Bintinais peut dès lors être vue comme le lieu métonymique de toute une culture locale, dans la continuité du fameux aphorisme de Miguel Torga : « L'universel, c'est le local moins les murs ».

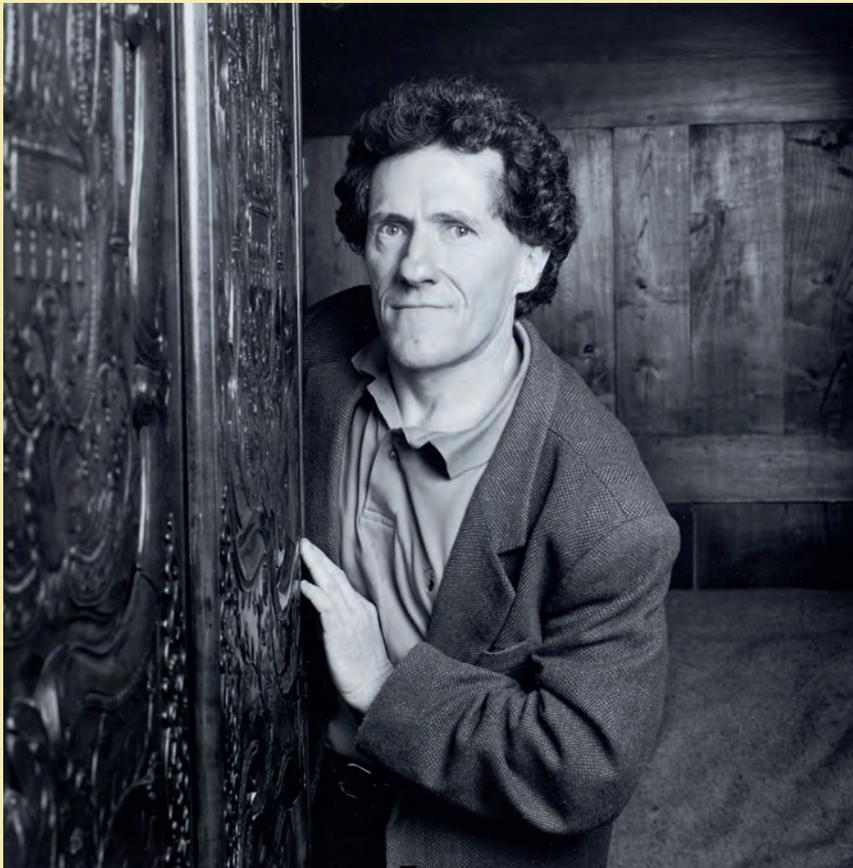
La périodisation générale des mouvements identitaires de l'espace français résonne en Haute-Bretagne, dans cet « Entre-deux-Mai » qui va en ligne directe – sinon en ligne droite – de Mai 68 à Mai 81. Les dates fondatrices disent tout, à cet égard, quand on repère que c'est en 1976 que naît l'association des Amis du parler gallo – devenue

6

Portrait de Jean-Yves Veillard, Didier Olivré (né en 1959), photographie, 1993.

Collection Musée de Bretagne, tous droits réservés

Jean-Yves Veillard (1939-2020) fut de 1976 à 2000 le directeur du musée de Bretagne. Pionnier d'une histoire culturelle du patrimoine breton et, d'abord, rennais, il fit aussi passer dans ses choix muséographiques, succédant à ceux de Georges-Henri Rivière, son engagement culturel et politique de militant de l'Union démocratique bretonne (UDB), qu'on retrouva dans l'ouverture de l'écomusée de la Bintinais.



successivement Bertaèyn Galeizz puis (en 2013) Bertègn Galèzz – et en 1975 et 1976 les festivals prototypiques de Redon, à l'automne, et de Monterfil, au début de l'été. L'homologie avec, d'une part, la stratégie du mouvement bretonnant et, de l'autre, avec la conjoncture politique générale à partir de la victoire de la gauche en 1981 s'illustre, entre autres, à travers l'inscription, en 1984, d'une option « gallo » au baccalauréat – première langue d'oïl accédant à cette distinction –. 1981 permet de même le premier pas vers une politique du gallo dans l'enseignement public avec la création d'un poste de conseiller pédagogique en gallo à l'École normale d'instituteurs de Rennes, suivie dialectiquement de la création, côté société civile, d'une association des enseignants de gallo.

Le demi-siècle qui a suivi ces décisions fondatrices a confirmé l'installation de la Région Bretagne comme acteur central des politiques identitaires. La culture bretonnante en a été, et de très loin, la principale bénéficiaire mais il est significatif qu'au XXI^e siècle deux des plus remarquables décisions prises en faveur de la culture gallèse soient d'origine régionale. L'une est symbolique – donc capitale – avec, en 2004, la reconnaissance par la Région du gallo comme « langue de Bretagne », à égalité de principe avec le breton. L'autre est institutionnelle – donc durable – avec, en 2017, la création de l'Institut de la langue gallèse, par ailleurs désormais représenté, aux côtés de Bertègn Galèzz et de l'Association des enseignants de gallo, au sein du Conseil culturel de Bretagne. La Haute-Bretagne est donc entrée dans le XXI^e siècle armée de pied en cap de tous les attributs dont peut rêver une identité culturelle régionale – y compris, depuis 2016, un site numérique voué à la connaissance, l'apprentissage et l'enrichissement du gallo (*Academy du Galo*) –.

Ces multiples formes de volontarisme culturel n'empêchent pas le constat de la poursuite d'un effritement continu de l'usage de la langue gallèse, y compris dans l'enseignement – et ce n'est pas le constat analogue appliqué à la langue bretonne qui rassurera les militants –. Mais l'ouvrage qui va suivre confirme qu'il y a bien des manières de décrire, d'analyser – et d'aimer – une culture. La langue en est toujours le principal moteur d'accès – d'où la place pivotale occupée dans ces pages par la question du gallo –. Mais la musique, le chant ou la danse, les activités physiques et sportives ou les pratiques culinaires, l'architecture, le mobilier ou le costume comptent tout autant.

Le projet d'une encyclopédie engage. Celle-ci – qui est sans précédent – essaie de rendre compte de cette variété de caractères distinctifs qui, au final, finit par constituer une identité. L'Europe n'est pas le monde, la France n'est pas l'Europe, la Bretagne n'est pas la France, la Haute-Bretagne n'est pas la Bretagne, l'individu n'est pas la Haute-Bretagne. Mais cette mise en abyme n'a rien de vertigineux : c'est à cette condition-là que l'être humain fait humanité.